

COMMUNE DE ST BAUDILLE DE LA TOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020

1 – APPEL NOMINATIF DES CONSEILLERS

Christophe BEAUD – Lydie BERGER BY - Martial BONNAVENT - Yvette DEPIERRE - Madeleine GENOT – Bernard LIONNET - Jennifer MOLY – Laurent MURILLON (arrivé à 20h57)- Laurent RHONE – Frédéric ROSTAING - Denis THOLLON- Julien MALLAND – Mayet Valérie

Secrétaire de séance : Madeleine GENOT

Début de la séance à 20h40

2 – VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 5 décembre 2019

Voté à l'unanimité

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : dissolution et répartition de l'actif et du passif entre les collectivités membres du SIRP.

Voté à l'unanimité.

3 – ENS DU LUVE

La commune a voté un plan pluriannuel de gestion des travaux sur l'ENS de l'étang du Luve. Ce projet est soutenu par le Département de l'Isère qui octroie pour cela des subventions à hauteur de 92%. Une enveloppe annuelle de 2000€ est également attribuée à la commune pour assurer le suivi et la gestion du site.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental pour la réalisation des actions prévues au plan de gestion 2020 :

- ✓ TE2 - Limiter la population de ragondins
- ✓ TE8 - Entretenir les infrastructures d'accueil du public : tonte, débroussaillage, petits travaux sur infrastructures
- ✓ PO1 - Réaliser une surveillance active afin de relever les infractions et assurer la propreté du site
- ✓ TE3 - Contrôler le développement du boisement sur l'îlot central du Luve par coupes ciblées.
- ✓ TU4 - Aménager le site pour l'accueil du public : chicanes pour la traversée de la zone pâturée, caillebotis sur l'îlot central, passerelles sécurisées
- ✓ TE6 - Entretenir les clôtures sur les prairies pâturées conventionnées.
- ✓ PI1 - Organiser des visites pour le public scolaire et le grand public
- ✓ SE6 – Réaliser un suivi phytosociologique des herbiers pionniers des vases saisonnières exondées

Voté à l'unanimité

4 - MARCHES ECOLE : CHOIX DES ENTREPRISES

M. le maire expose que le vote concerne le lot 9 (électricité).

4.1 - Réhabilitation et extension des écoles : Abri à vélos et préau

Lots			
1	Terrassement, canalisation, VRD.	560.00€	FAF TP / Paillet TP
2	Maçonnerie gros œuvre	10 430.56€	Maçonnerie Finet
3	Charpente bois, couverture, zinguerie	21 789,43 €	Nord Isère Charpente Sarl/ Etablissement Poex
4	Menuiserie alu, serrurerie	2 020.00€	Borello Isoclair

5	Menuiserie bois, placards		
6	Plâtrerie, peinture, isolation.		
7	Plomberie, sanitaire		
8	Chauffage ventilation		
9	Électricité.		
10	Carrelage		

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce marché.

Voté à l'unanimité

4.2 - Réhabilitation et extension des écoles : Chaufferie

Lots		Montants	
1	Terrassement, canalisation, VRD.	2 036.00€	FAF TP / Paillet TP
2	Maçonnerie gros œuvre	11 689.10€	Maçonnerie Finet
3	Charpente bois, couverture, zinguerie	8 602.70€	Nord Isère Charpente Sarl/ Etablissement Poex
4	Menuiserie alu, serrurerie	2 508.10€	Borello Isoclair
5	Menuiserie bois, placards		
6	Plâtrerie, peinture, isolation.	1 003.20€	Sarl Didier Durand
7	Plomberie, sanitaire	7 855 €	SARL DECLICS
8	Chauffage ventilation	61 238€	SARL DECLICS
9	Électricité.	3 650,93 €	Garçon Peyronnet
10	Carrelage		

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce marché.

Voté à l'unanimité

4.3 - Réhabilitation et extension des écoles : Ecole et salle mutiactivités

Lots			
1	Terrassement, canalisation, VRD.	50 809.27€	FAF TP / Paillet TP
2	Maçonnerie gros œuvre	229 650.27€	Maçonnerie Finet
3	Charpente bois, couverture, zinguerie	99 793.57€	Nord Isère Charpente Sarl/ Etablissement Poex
4	Menuiserie alu, serrurerie	130 920.69€	Borello Isoclair
5	Menuiserie bois, placards	64530.00€	Menuiserie Bonnaz SARL
6	Plâtrerie, peinture, isolation.	125 493.50€	Sarl Didier Durand
7	Plomberie, sanitaire	50 938 €	DECLICS
8	Chauffage ventilation	156 467 €	DECLICS
9	Électricité.	127 127,65 €	Garçon Peyronnet
10	Carrelage	58 744.74€	CCS 38

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce marché.

Voté à l'unanimité

5 – PRETS

Monsieur le Maire explique que pour financer le projet de réhabilitation et d'extension de l'école communale, il est nécessaire d'avoir recours à deux prêts. Le premier pour assurer le financement de l'opération et le second afin d'assurer l'avance de trésorerie jusqu'à versement de la FCTVA et subventions.

1^{er} prêt

CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, un prêt de 597 579 € remboursable en 20 ans au taux fixe de 0,95 %.

- durée : 240 mois
- taux client : 0,95 % annuel
- échéances trimestrielles
- première échéance du prêt 3 mois après la date de déblocage des fonds.
- Frais de dossier : 600 € (non soumis à TVA)

2^{ème} prêt

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, un prêt à Court Terme de 1 100 000 Euros, remboursable en 21 mois maximum, au taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0.60 %.

Si la valeur de l'index est inférieure à zéro, cette valeur sera réputée être égale à zéro.

Les intérêts seront payables trimestriellement à terme échu – le capital in fine

Frais de dossier : 1100 € (non soumis à TVA).

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs aux deux dossiers de prêt.

Votés à l'unanimité

6 – DISSOLUTION ET REPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF ENTRE LES COLLECTIVITES MEMBRES DU SIRP. (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Charette, Parmilieu et Saint Baudille de la Tour)

Le comité syndical s'est réuni le 14 janvier et a délibéré sur les points suivants :

- Dissolution du syndicat à compter du 31 décembre 2019
- Répartition de l'actif suivant le tableau ci-après et indique que les biens restitués aux communes seront intégrés dans leur patrimoine.
- L'ensemble du personnel a été transféré aux communes. Le syndicat n'a plus de personnel à ce jour.
- Lors de la prochaine séance du comité syndical, il est envisagé de répartir entre les communes la trésorerie disponible et les excédents éventuels, selon une clé de répartition représentative de la contribution historique de chaque commune au financement du syndicat.

Pour ce faire, la commune de Parmilieu se verra restituer 40% des sommes disponibles et les communes de Saint Baudille de la Tour et Charette 30% chacune.

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Provisions et Dépréciations Cumulées	Commune bénéficiaire
2183	2002/2	Tableau Triptyque	321,40	321,40	Parmilieu
2184	2003/1	1 Tableau Pivotal	521,46	521,46	Parmilieu
	2003/2	1 Tableau Triptyque BLC	337,15	337,15	Charette
	2003/3	1 Chevalet école	783,90	783,90	Charette
	2006/2	1 Chariot de service	223,80	223,80	Parmilieu
	2007/1	Tables, Chaises cantine	588,14	588,14	Charette
	2007/4	7 Chaises T3, T6	974,46	974,46	Charette
	2010/1	1 Bureau + Caisson	355,53	355,53	Charette
	2010/2	Tables, chaises cantine	571,69	571,69	Charette
	21841601	1 Réfrigérateur	579,99	579,99	Charette
	21841602	1 Lave-Vaisselle (lave-vaisselle)	204,97	204,97	Parmilieu
	90002967603617	Facture 13289 19/05/2017	589,99	589,99	Parmilieu
2188	2005/3	1 Tableau Triptyque	405,44	405,44	Charette
	2005/4	1 cycloteur+ 1 Trotinette	393,52	393,52	Charette

2007/5	5 Tables fix MDF ovales	565,16	565,16	Charette
2008/1	1 Lave-Vaisselle FG50D	2 972,06	2 972,06	Charette
21881501	Achat vidéo pour école Parmilieu	430,80	430,80	Parmilieu
21881502	Achat vidéo pour école Charette	430,80	430,80	Charette
2188-2011/1	1 lave-linge et sèche-linge	637,82	637,82	Charette

Monsieur le maire propose de valider l'ensemble des décisions prises par le comité syndical et demande l'autorisation de signer tous les documents afférents à ce dossier.

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h25